



Facture CANTINE élèves présents

publié le 09/06/2020

Mai à juillet/ informations diverses

Plusieurs cas de figures vont se présenter :

élèves de 6,5,4 et 3èmes présents depuis le 18.05 pour les premiers :

- Les familles à jour de leur cantine avec élève non boursier, vont avoir une facture correspondant au nombre de repas x **2.73 €**
. Cependant les 32.76 € correspondant à la remise du 16.03 au 31.03.2020 pour COVID 19, sera déduite de la somme due.

Exemple un élève de 6ème qui a mangé depuis le 18.05 jusqu'au 03.07.2020 va avoir une facture de 15 repas x 2.73 € = 40.95 € - 32.76 € = 8.19 €. La facture pour le troisième trimestre sera de 8.19 €

Exemple un élève de 5ème qui a mangé depuis le 19.05 jusqu'au 03.07.2020 va avoir une facture de 13 repas x 2.73 € = 35.49 € - 32.76 € = 2.73 €. La facture pour le troisième trimestre sera de 2.73 €

Exemple un élève de 4ème qui a mangé depuis le 08.06 jusqu'au 03.07.2020 va avoir une facture de 8 repas x 2.73 € = 21.84 € - 32.76 € = **il restera 10.92 € sur votre compte à déduire du trimestre septembre décembre 2020.**

- Les familles qui ne sont pas à jour de leur cantine avec élève non boursier, vont avoir **une première relance** pour le **deuxième trimestre** sur laquelle va être déduite la somme de 32.76 € correspondant à la remise du 16.03 au 31.03.2020 pour COVID 19.
Une facture sera envoyée courant juin avec le nombre de repas x 2.73 € pour le troisième trimestre.

Exemple un élève de 6ème qui a mangé depuis le 18.05 jusqu'au 03.07.2020 va avoir une facture de 15 repas x 2.73 € = 40.95 € pour le troisième trimestre et une relance concernant le deuxième trimestre, sur laquelle va être déduite la somme de 32.76 € (COVID 19) va être envoyée.

- Les familles qui ne sont pas à jour de leur cantine avec élève boursier, vont avoir **une première relance** pour le **deuxième trimestre** sur laquelle va être déduite la somme de 32.76 € correspondant à la remise du 16.03 au 31.03.2020 pour COVID 19.
Une facture sera envoyée courant juin avec le nombre de repas x 2.73 € **moins les bourses** pour le troisième trimestre
- Les familles qui sont à jour de leur cantine avec élève boursier, une facture sera envoyée courant juin pour le troisième trimestre avec le nombre de repas x 2.73 € **moins les bourses moins la remise COVID 19 de 32.76 €**

POUR TOUS LES ELEVES DP PRESENTS AU COLLEGE, IL EST IMPORTANT DE PRECISER SI L'ENFANT VA PRENDRE SES REPAS JUSQU'AU 03.07.2020

